



*Un siège exemplaire  
pour la Communauté de communes*





## Objectifs :

- ✓ Regrouper le personnel suite aux transferts de compétence
- ✓ Gagner en mutualisation et transversalité
- ✓ Impulser une dynamique sur le territoire
- ✓ Accompagner le développement de la ZA

## Un territoire labellisé Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte en 2016

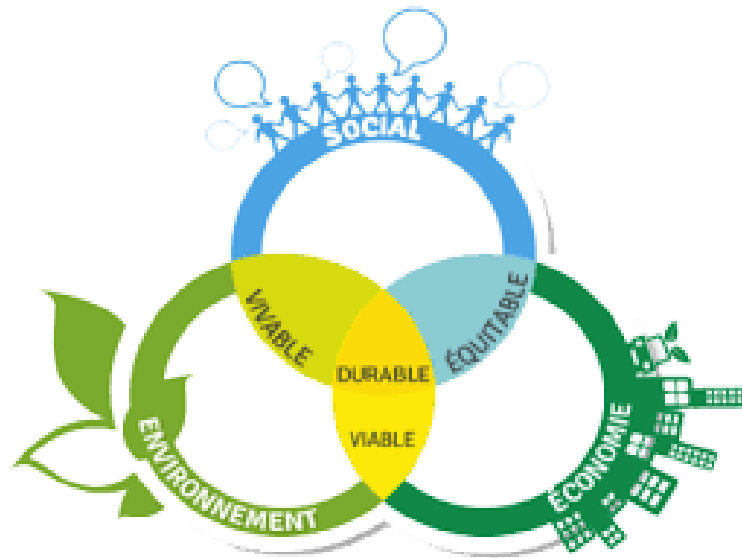
### Choix opérés :

- ✓ Un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il ne consomme grâce aux énergies renouvelables (réduction des frais de fonctionnement)
- ✓ Utilisation de matériaux biosourcés issus de filières locales
- ✓ Bâtiment tertiaire confortable et chaleureux dotés d'une chaudière à granulés
- ✓ Végétalisation de la parcelle et désimperméabilisation
- ✓ Chantier à faible nuisance
- ✓ Diffusion et gouvernance élargie auprès de différents acteurs

## Un bâtiment exemplaire

signe fort de la politique de la Communauté de communes  
en matière de transition énergétique et de protection de l'environnement

Qui répond à plusieurs enjeux de société actuels



# Le dérèglement climatique



Biomasse + énergies renouvelables =  
moins d'émission de gaz à effet de serre

Matériaux biosourcés (végétal/animal) = stockage  
de carbone pendant plusieurs décennies  
*(Potentiellement 20t éq CO<sup>2</sup> pour une maison de 100 m<sup>2</sup>)*



## L'épuisement de la ressource

- ❑ le BTP est un des principaux consommateurs de matières fossiles
- ❑ 50% des matières premières consommées sont utilisés pour la construction
- ❑ Consommation de granulats par jour en France : **plus de 1 Million de tonnes** (200 tonnes pour une maison individuelle)

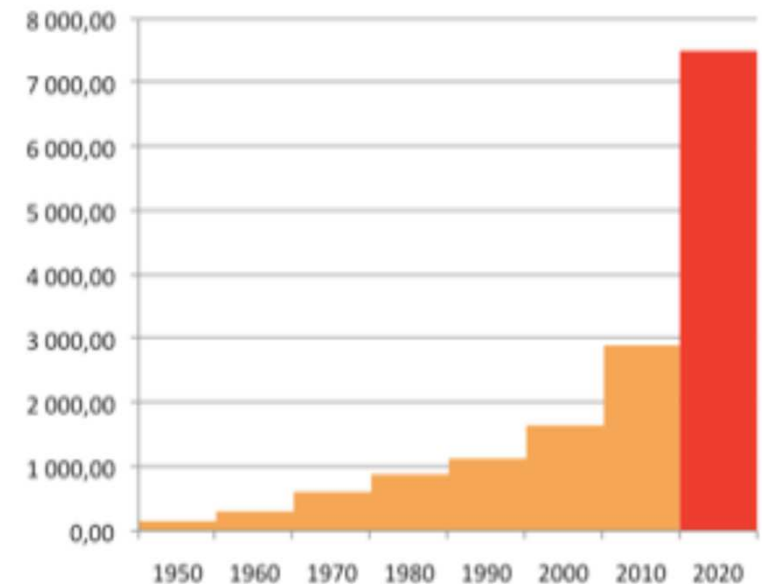


# L'augmentation de la demande

## L'augmentation des besoins demande de nouvelles solutions :

- ❑ En 2050 la Terre devrait compter **11 milliards d'habitants** soit, en 40 ans, une augmentation de 40% de la population
- ❑ Le béton est, après l'eau, la matière la plus consommée dans le monde
- ❑ La production mondiale de **ciment a augmenté de 80% en 10 ans** et pourrait être multipliée par 3 en 2050

Production Mondiale de Ciment (Mt)



# Diminuer les impacts sanitaires

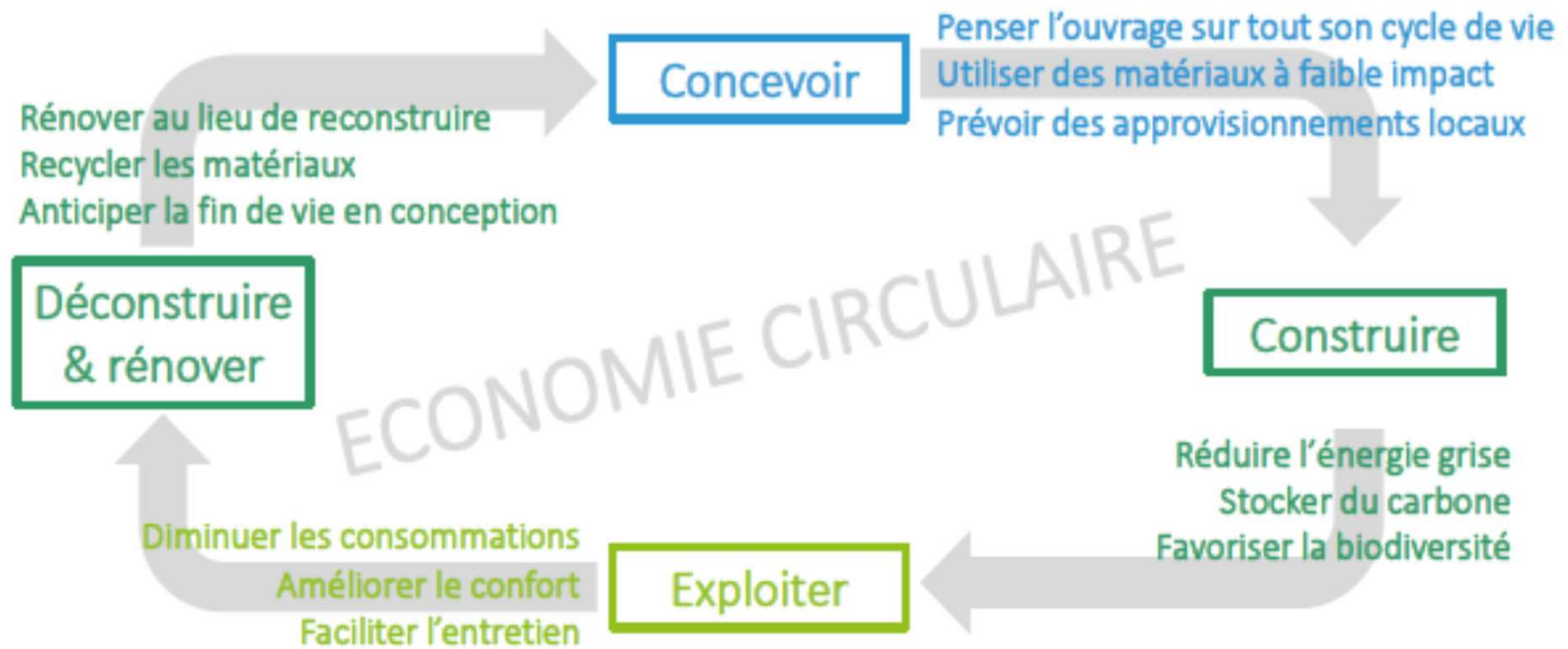
Les bâtiments sont **les espaces les plus pollués** de France (5 à 10 fois plus que l'air extérieur)

Radon, amiante, allergies, asthme, etc, le coût des effets d'une mauvaise qualité de l'air intérieur des bâtiments en France par an a été estimé entre **12,8 et 38,4 milliards d'euros**



Etiquette COV

# Inscrire la construction dans une logique d'économie circulaire





# Créer des emplois non délocalisables

## Le potentiel économique et socio-économique

- « Les éco-activités » sont en croissance et porteuses d'emplois
- La production et la transformation des bio-ressources sont particulièrement adaptées au développement de filières locales et constituent des compléments de revenus pour les agriculteurs locaux (ex : balle de riz)

## Quelques éléments chiffrés :

- 150 millions d'€ investis sur les territoires
- 4 000 emplois (directs et indirects)
- 230 000t/an de matière première biosourcée d'origine agricole, sylvicole ou issues du recyclage
- 600 millions d'€ de revenus pour les secteurs agricoles et sylvicoles

# Mise en œuvre du projet

## CALENDRIER

- Signature convention TEPCV avec le Ministère de l'Écologie en mars 2016
- Définition du programme par l'AMO avril 2016
- Choix du MOE en octobre 2016
- Permis de construire obtenu en janvier 2018
- Réalisation des travaux : avril 2018/ février 2019



# Mise en œuvre du projet

## *GOVERNANCE ET TRANSVERSALITE*

- ✓ Bourse aux chantiers pour les entreprises locales en lien avec le Pays d'Arles et la CAPEB 13 en amont des travaux
- ✓ Journée d'information « par et pour les pro » en association avec BDM et en présence du riziculteur
- ✓ Entreprises RGE avec clause insertion
- ✓ Réflexion avec les futurs usagers dès la conception

## *LABELS*

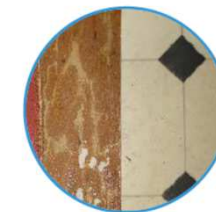
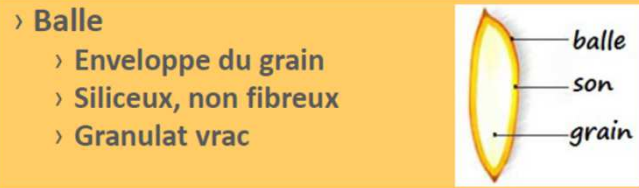
- ✓ Bâtiment à énergie positive pour la croissance verte
- ✓ Bâtiment durable méditerranéen (BDM – Niveau Or)
- ✓ Effinergie +



# Le parti pris d'aménagement

## BAS CARBONE

- Réutilisation d'un bâtiment existant plutôt que d'en construire un neuf
- Réutilisation des dalles plafonds, luminaires, menuiseries existantes
- Isolation : toiture en fibre coton/chanvre/lin, mur en laine de bois (22 m<sup>3</sup>), plancher intermédiaire en balle de riz (7 T- provenance Camargue)
- Plancher, bardage, pergola, supports des ombrières : en bois de construction local (Bois des Alpes)
- Peinture en phase aqueuse, sol en Linoléum



Linoléums en revêtement de sol

# Le parti pris d'aménagement

## *PERFORMANCES ENERGETIQUES*

- **Dépensés limitées** : forte isolation, menuiseries hautes performances, VMC double flux, rafraîchissement sur VMC, détection d'absence pour l'éclairage et minuterie
- **Performance énergétiques** : éclairages leds, chaudière granulés bois (fournisseur local), chauffe-eau solaire, 3 ombrières photovoltaïques (65kWc - 86 MWh/an) dont une partie en auto-consommation (rafraîchissement, bureautique, cuisine, etc.) et revente du surplus, borne véhicule électrique, vélos électriques

## *TRAITEMENT ACOUSTIQUE pour le confort des occupants*

## *BIODIVERSITE*

- Perméabilité du sol (partie jardin)
- Pose de nichoirs
- Plantations d'espèces végétales endémiques peu gourmandes en eau
- Plantations d'arbres fruitiers et de plantes mellifères



# Le parti pris d'aménagement



Avant



Après



*Surface plancher totale après travaux : 1 312 m<sup>2</sup>  
Coût des travaux 1.510.000 € HT  
Soutiens financiers (1 M €) :  
Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental*



**Merci pour votre attention**